

9. COADOUT

Le centre-bourg de Coadout, historiquement implanté à la confluence du ruisseau du Bois de la Roche et de deux affluents, a connu un développement progressif à l'est le long de la RD63, mais également de la rue du Pont Yvon.

La commune envisage de revitaliser les bâtiments situés à l'angle de la RD63 et de la place de l'École afin de conforter le commerce de proximité. La topographie du centre-bourg est prise en compte dans les projets de développement à l'ouest « Secteur 1 » et au nord « Secteur 2 ». À noter qu'une future extension plus lointaine pourrait également être réalisée afin de densifier le village de Bel Air « Secteur 3 », implanté à proximité de la RD8.

L'ensemble de la centralité s'inscrit dans un paysage à dominante agricole, dont le bocage est à préserver, aussi bien au nord qu'au sud. Ancrée dans un milieu naturel riche (boisement, cours d'eau, zone humide, ...), chaque extension de la centralité doit garantir la protection de ces milieux. Cette qualité paysagère est mise en avant avec les sentiers de randonnée à préserver qui traversent ou partent du centre-bourg.

